

Commune de CHAMPSAC  
1, Rue des Fontaines  
87230 CHAMPSAC

N° 2025/013  
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du 11 avril 2025

Nombre de conseillers : 15

En exercice : 14

Présents : 10

Votants : 11

Pour :

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt-cinq,

le vendredi 11 avril à 17h30

Le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPSAC,  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie,  
sous la Présidence d'Émeline GIAMBELLUCO, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28/03/2025

**Présents** : Émeline GIAMBELLUCO, Christian PROVILLE, Nicole CHADELAUD, Sophie LE GAL, Charles WACHENHEIM, Sylvain THOMAS, Christelle RAMA, Christian TALLET, Emmanuelle MAIGNE, Julien CURNIER

**Absents** : Marianne ROCHE, Florent VAUDON, Jean-Pierre CHALARD, Sylvain LACOUR

**Pouvoirs** : Jean-Pierre CHALARD a donné pouvoir à Nicole CHADELAUD

**Secrétaire de séance** : Sophie LE GAL

2025-013

Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024

▪ Budget Principal

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu ce jour le Compte Financier Unique statuant sur l'affectation du résultat cumulé, et à la majorité des suffrages exprimés, 0 voix contre et 0 abstention s'étant manifestées,

**DECIDE** d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme énoncé sur le tableau annexé à la présente.

Ainsi dit et délibéré le jour, mois, et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

En Mairie le 11 avril 2025

Certifiée exécutoire le : 11/04/2025

Publié ou notifié le : 24/04/2025

Mme le Maire,  
Emeline GIAMBELLUCO



Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LIMOGES dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication ou notification.

SGC SAINT JUNIEN

AFFECTATION DU RESULTAT ANNEE

2024

BC n°40200

COLLECTIVITE : CHAMPSAC

SECTION D'INVESTISSEMENT

REPORT DEFICITAIRE N-1  
REPORT EXCEDENTAIRE N-1

DEPENSES DE L'EXERCICE  
RECETTES DE L'EXERCICE

RESULTAT DE L'EXERCICE

RESULTAT CUMULE DE LA SECTION

001 en recettes au BP N+1 : 74294,98€

RESTES A REALISER DEPENSES

RESTES A REALISER RECETTES

BESOIN DE FINANCEMENT

PRELEVEMENT REGLEMENTAIRE A EFFECTUER en N+1  
sur la Section de Fonctionnement (art 1068)

SECTION DE FONCTIONNEMENT

REPORT DEFICITAIRE N-1  
REPORT EXCEDENTAIRE N-1

DEPENSES DE L'EXERCICE  
RECETTES DE L'EXERCICE

RESULTAT DE L'EXERCICE

RESULTAT CUMULE DE LA SECTION

AFFECTATION A L'INVESTISSEMENT

COMPLEMENT D'AFFECTATION LIBRE

TOTAL A AFFECTER

REPRISE N+1 EN EXPLOITATION (002 BP N+1)